

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 novembre 2024 à 18h30 sous la Présidence de Monsieur Jean-Robert BONDIER, Maire.

M. Jan VINCENT, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 18 juillet 2024

Approbation à l'unanimité des conseillers présents et représentés. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

2. Actions du Maire par délégation du conseil municipal

- Déclaration d'un sinistre aux assurances à la suite d'une chute de pierre.
- Suppression de la régie municipale de la cantine.
- Délivrance d'une concession au columbarium et renouvellement de 2 concessions au cimetière.
- Représentation de la commune au Tribunal de Proximité de Saint-Claude dans le dossier nous opposant à la famille GRAS (créances eau potable et garderie)
- Réponse au défenseur des droits pour une nouvelle procédure juridique initiée par Jacques ZANINETTA dans l'affaire du Certificat d'Urbanisme GUERVILLE-LOCATELLI. C'est la 3^e procédure juridique en cours sur ce dossier.
- Règlement des frais d'avocat et interjection en appel au Tribunal Administratif sur les frais de justice demandé pour la procédure contre le Certificat d'Urbanisme GUERVILLE-LOCATELLI.
- Définition d'un alignement pour la propriété VUILLET-A-CILES / Rue du Moncé.

3. Affaires sociales – Ordures ménagères

À la suite de l'implantation des points d'apport volontaire des ordures ménagères en lieu et place de la collecte en porte à porte, le Conseil Municipal confirme la mise en place d'un possible enlèvement des DAOM, gratuitement et hebdomadaire, par l'agent technique municipal pour les personnes en grande difficulté et confie à la Commission Communale d'Action Sociale l'étude des dossiers de demande pour ce service. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

4. Affaires financières - Décisions modificatives et ajustements budgétaires de fin d'année

Décisions Modificatives

Sur le budget principal :

- Intégrations des avances de subvention SIDEC (compte 238) pour bénéficier du FCTVA sur les travaux. C'est neutre dans le chapitre 041 pour 100 000 € en dépense et en recette).
 - Amortissement sur un an avec neutralisation pour les travaux des réseaux. Constatation des amortissements en dépense au compte 68 et en recette au compte 28 à hauteur de 65 000 €. Neutralisation de l'amortissement en dépense au compte 198 et en recette au compte 7768 à hauteur de 65 000 €.
 - Augmentation de budget les crédits au 1641 de 15 500 €, du virement à la section d'investissement (021-023) pour de 21 500 € et ouverture de l'article 756 pour une recette non prévisible de 4 300 €.
- Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Budget de l'eau

- Écritures des amortissements, opérations d'ordre, 1 680 € et 790 € en écritures d'ordres
- Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Budget Lotissement

- Intégration des travaux dans le stock pour 227 867,80 €
- Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Délibération pour l'ouverture des crédits d'investissement 2025 pour les budgets principal et eau, à hauteur de 25% des crédits d'investissement de 2024. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

5. Personnel municipal

Protection Sociale Complémentaire prévoyance

Le Conseil Municipal décide de saisir le Comité Social Technique pour la protection sociale complémentaire et la prévoyance pour nos employés à compter du 1^{er} janvier 2025 pour la prévoyance et le 1^{er} janvier 2026 pour la santé. Définition des montants de

participation mensuelle à 7 € par mois et par agent pour la prévoyance et à 15 € par mois et par agent pour la santé. Le Conseil Municipal retient la formule des contrats labellisé et n'adhère pas au contrat groupe du Centre de Gestion. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Adhésion contrat groupe garantie protection statutaire

Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion pour la garantie Protection Statutaire avec la Formule 1 pour les agents affiliés à la CNRACL et la Formule 4 pour les agents non affiliés à la CNRACL. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Evolution du statut des secrétaires de mairie

Evolution du statut des Agents Administratifs qui occupe le poste de secrétariat. Chaque municipalité doit nommer un(e) Secrétaire Général(e) de Mairie. Julie GUIDOT a fait l'objet de cette nomination avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2024. Par un arrêté du Maire. Cette nomination permettra d'ouvrir des perspectives d'évolution de carrière et promotion interne sans quota. D'ici au 31 décembre 2027.

6. Eau potable – Surconsommation – Loi Warsmann

- Application stricte de la Loi Warsmann dans une situation de surconsommation d'eau à la suite de fuite sur réseau non visible après compteur.
- Le Conseil Municipal décide de modifier sa délibération 73-2022 afin d'introduire une notion de plafond de facturation avec un maximum de 2x la consommation moyenne des 3 dernières années (pour les particuliers, à foyer équivalent) sur toutes les situations de fuite, sans modification des autres conditions d'accès à ce dégrèvement. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

7. Forêt

Assiette, dévolution et destination des coupes 2025

Le Conseil Municipal valide la proposition d'assiette, dévolution et destination des coupes de bois faite par l'ONF pour l'année 2025. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Achat de parcelles

Le Conseil Municipal décide de valider la proposition d'achat des parcelles D13 et 14, En Malpertuis, pour une surface totale de 3 890 m² pour 400 € et de procéder à cette acquisition par la réalisation d'un acte administratif. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

8. Patrimoine

Acquisition d'un élément patrimonial

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'acquisition des parcelles des héritiers de la famille BROCHOT, au Lac d'Antre, ainsi que les éléments mobiliers implantés pour la somme de 294 000 € (sous réserve d'obtention d'aides publiques), de confier cette transaction à l'office notarial Klein-Maire à Orgelet et d'autoriser le Maire à solliciter toutes aides et subventions publiques en vue de ce projet. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Acceptation des actifs à la suite de dissolution d'une association

Le Conseil Municipal décide d'accepter les actifs provenant de la dissolution de l'association Les Amis du Lac d'Antre pour un montant de 4 315,74 € et de dédier ces fonds au site du Lac d'Antre. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

9. Terre d'Emeraude Communauté – Rapport d'activité

Le rapport d'activité 2023 est disponible en mairie pour consultation.

10. Affaires diverses

Visites Préfectorales

Le Préfet du Jura a visité Villards-d'Héria (site archéologique et Lac d'Antre) le 19 septembre dernier. Il est revenu avec sa casquette de Préfet de Région par intérim, accompagné de la Secrétaire Générale aux affaires régionales de la Préfecture de Région et du Directeur Régional délégué de la DRAC et un membre du Service Régional d'Archéologie le 15 octobre 2024. Ce sont les 3^e et 4^e visite du Préfet sur la commune en 3 ans.

Gestion des chats libres

Le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget les frais de stérilisation des chats libres pour une campagne réalisée cette année. Résultat des votes publics Pour 8 - Contre 0 - Abstention 0.

Courrier du Monsieur le Maire de Moirans-en-Montagne

Lecture du courrier de remerciement de Monsieur le Maire de Moirans en Montagne à la suite de la tempête – orage du 31 juillet dernier. Merci à ceux qui ont contribué à la gestion de cet évènement climatique.

Poème sur Villards-d'Héria

Lecture d'un poème d'Arlette HUGON-ROSSI sur l'enseigne Clairbois.

Enedis – Coupure ligne HTA

À la suite de la coupure de ligne HTA qui a impacté de nombreux foyers du village pendant 1 mois, une réunion avec le Directeur Territorial d'ENEDIS et les services concernés aura lieu le jeudi 14 novembre, en Mairie, afin de faire le point sur ce dossier et tirer les conséquences des difficultés rencontrés.

New Deal de la Téléphonie

Les données techniques de définition de l'emplacement de la future antenne ont été collectées et une proposition d'emplacement est remonté à l'opérateur en charge de la mise en place. Le dossier avance à bon rythme pour l'implantation du relais 4 opérateurs sur la commune et ainsi assurer une meilleure couverture 4G à Villards-d'Héria.

Randonnée gourmande

Le maire remercie les membres du conseil municipal qui étaient présent.

195 participants unanimes sur la qualité de la journée. Le Conseil Municipal valide une participation à hauteur de 400€ pour cette manifestation, reversée à la Protection Civile qui a assuré l'intermédiaire financier de cette organisation. Résultat des votes publics Pour 8 - Contre 0 - Abstention 0.

Bilan des visites du site archéologique

Organisée par Onno archéo, entre juillet et fin septembre. 1 500 visiteurs payants, bilan très positif pour cette première année d'exploitation sur la saison complète.

Bilan de l'exposition d'art contemporain : archéologie, le jour d'après

Exposition du 21 juin au 1^{er} octobre qui a accueilli 350 visiteurs et vu la formation de 7 médiateurs bénévoles. Une belle opération culturelle pour le village.

SIDEC – point sur les travaux

Les travaux de sécurisation et effacement des réseaux sur le Grand Villard sont presque terminés. Il ne reste plus que les lignes Orange à effacer, puis l'enlèvement des poteaux.

Concernant l'amélioration de l'éclairage public, le remplacement et la modernisation des lampes depuis le pont de la voie du Tram jusqu'au plateau sportif sont terminés. Pour l'année prochaine, le Conseil Municipal souhaite étudier la modernisation de l'éclairage public pour le hameau de Grand Chatel. Pour mémoire, grâce à notre adhésion au programme E-lum, ces travaux sont financés par le SIDEC à 50%.

Demande d'un parent d'élève

La municipalité a reçu une demande d'un parent d'élève résidant hors du RPI et dont les enfants sont acceptés par dérogation sur le RPI, pour une aide au financement des frais de transport scolaire. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Sensibil'haies

Les plans seront bientôt disponibles, il faut définir une date de plantation.

Incivilités

Plusieurs incivilités sont constatées sur la commune (lavoir de la Vie de l'Auge, Four Communal, cimetière, pilier du viaduc, jets de pierre). L'étau se resserre sur les auteurs et la municipalité ne fera aucune transaction s'ils sont identifiés formellement. En revanche, le Conseil Municipal souhaite que les rumeurs s'arrêtent sur ces questions. Seuls des éléments factuels, probants, seront utilisés pour les actions en justices.

Cérémonie 11 novembre 2024

Les cérémonies du 11 novembre se dérouleront à 11h00 à Grand Châtel et 11h30 à Villards-d'Héria, suivies d'un apéritif et du repas des aînés et forces vives municipales. De nombreux participants se sont inscrits à ce repas.

Hommage à Jean-Luc MORDEFROID

Jean-Luc MORDEFROID, Directeur du musée de Lons le Saunier est décédé subitement le 20 octobre dernier. Parmi toutes ces fonctions, il était le conservateur des éléments archéologiques mobiliers découverts à Villards-d'Héria et à ce titre était amené à travailler régulièrement pour la commune. A sa famille, ses amis, la commune renouvelle ses plus sincères condoléances. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h07.



Le Maire,

Jean-Robert BONDIER